

Le 07 juillet 2023

Tel est le constat de la situation des agents de l'ALIP de Thionville que nous avons rencontré hier. Malgré l'abnégation et le professionnalisme exemplaire des agents de l'ALIP de THIONVILLE, cette antenne locale du SPIP de MOSELLE est en très grande souffrance psychologique et physique.

En effet, cela fait désormais quelques années que ces agents travaillent dans des conditions extrêmes, 140 à 150 dossiers affectés par agent, sur une antenne comptant théoriquement 13 agents où le manque de personnel est constant.

En 2021, la psychologue du personnel, était venue à la rencontre des personnels qui avaient déjà alerté la hiérarchie sur leurs conditions de travail, malgré cela aucune mesure n'avait été prise par la direction qui a préféré ignorer les préconisations de la psychologue, ayant pour conséquence un burn-out de la secrétaire qui dirigeait seule son service depuis plusieurs années.

L'affaire d'Hayange dont la médiatisation avait engendré une enquête ministérielle au SPIP de Moselle (le suivi du dossier du meurtrier étant fait par agent du SPIP de Thionville), cela est venu rajouter du stress sur toute l'équipe. Pour rappel le résultat de l'enquête démontre le professionnalisme de l'agent dans la prise en charge du suivi du PPSMJ.

En 2022, le manque d'agent continuait d'impacter la structure de Thionville avec un CPIP muté à l'ENAP non remplacé, un autre faisant une demande de rupture conventionnelle et en arrêt toute l'année, un CPIP absent pour longue maladie, et un CPIP qui devait arriver en septembre mais qui n'a jamais pris son poste à l'heure actuelle.

Pour palier à cela un agent contractuel a été recruté mais cet agent non formé (si ce n'est par ses collègues dont la charge de travail était déjà à son apogée) se voit attribuer au bout de quelques semaines les dossiers de fin de mesure (plus de 80 dossiers), face à l'ampleur de la tâche, et la responsabilité qui en découle (libération des personnes suivies en cas d'erreurs dans les dossiers) en plus de son manque de pratique, la contractuelle demande à rompre son contrat pendant sa période d'essai.

Encore une fois l'accompagnement de cette jeune recrue démontre le manque de compétences et l'absence d'une réelle formation de la part de nos cadres de proximité.

Cette année 2022, est pour cette antenne le théâtre du plus triste sort que puisse connaître une petite équipe, le décès des suites d'une longue maladie de leur collègue CPIP. Et malheureusement, encore une fois, la direction fait preuve lors de cet événement tragique, d'un manque d'humanité et de considération pour la tristesse des agents en deuil. La psychologue du personnel préconise au DFSP de fermer l'antenne pour les obsèques, la direction, elle, explique que le service doit continuer et les agents devront poser des congés pour aller rendre hommage à leur collègue et ami. Notre directeur d'antenne ne prendra même pas la peine de venir rencontrer ses agents suite à l'annonce de ce décès.

Fin 2022, deux contractuels sont recrutés pour 18 mois, ces agents seront désignés comme responsable du suivi des DDSE (changement des horaires.....).

En 2023, La rupture conventionnelle étant refusée, le CPIP décide de partir en démissionnant.

Lors de la CAP des CPIP, un CPIP sera muté en septembre, mais aucun n'arrive en retour. Un contractuel vient d'arriver avec un contrat de 2 mois ! De qui se moques t-on (comment faire pour former quelqu'un alors que le contrat n'est que de deux mois ?!).

Aujourd'hui un poste est vacant et à partir de septembre ils seront au nombre de 2 (CPIP Muté et départ d'un contractuel ayant réussi le concours CPIP), l'agent n'ayant jamais pris son poste, il reste un espoir de prise de poste prochainement mais sans certitude, un agent en congés maternité sur une équipe de onze agents avec chacun plus de 140 dossiers, il est primordial de pouvoir bénéficier de 2 sortants d'école afin de pouvoir aider les agents de Thionville qui travaillent dans des conditions hors du commun avec des risques psychosociaux exponentiels.

Le secrétaire local.